

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00335

Numéro SIREN : 452 338 874

Nom ou dénomination : A.R.S. 74

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000433

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/23	Net au 31/03/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	295 000		295 000	295 000
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	18 403	16 986	1 417	1 746
Autres immobilisations corporelles	96 621	79 758	16 863	18 201
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	661		661	340
Autres immobilisations financières	3 420		3 420	3 420
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	414 105	96 744	317 361	318 707
Stocks				
Matières premières et autres approv.	48 447		48 447	31 520
Créances				
Clients et comptes rattachés	258 810		258 810	226 968
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 458		42 458	39 475
Autres créances	189 039		189 039	146 775
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 285		2 285	2 185
Valeurs mobilières de placement	28 113		28 113	28 113
Disponibilités	328 310		328 310	357 643
Charges constatées d'avance	8 543		8 543	7 838
TOTAL ACTIF CIRCULANT	906 006		906 006	840 517
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 320 111	96 744	1 223 367	1 159 224

CONFORME

Rogier

Bilan

	Net au 31/03/23	Net au 31/03/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	75 000	75 000
Réserve légale	7 500	7 500
Autres réserves	454 809	484 575
Résultat de l'exercice	384 032	320 234
TOTAL CAPITAUX PROPRES	921 341	887 309
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 769	90 279
Personnel	94 320	49 310
Organismes sociaux	58 453	39 438
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 218	32 385
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	25 871	27 325
Autres dettes fiscales et sociales	666	1 018
Dettes fiscales et sociales	198 528	149 476
Autres dettes	14 730	32 161
TOTAL DETTES	302 026	271 915
TOTAL PASSIF	1 223 367	1 159 224

Compte de Résultat

	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 124 921	100,00	1 088 691	100,00	36 230	3,33
Autres produits	3 762	0,33	1		3 761	NS
Total	1 128 683	100,33	1 088 692	100,00	39 991	3,67
CONSOMMATION M/SES & M						
Achats de m.p & aut.approv.	294 475	26,18	331 480	30,45	-37 004	-11,16
Variation de stock (m.p.)	-16 927	-1,50	-21 114	-1,94	4 187	-19,83
Autres achats & charges externes	135 161	12,02	149 723	13,75	-14 562	-9,73
Total	412 709	36,69	460 089	42,26	-47 380	-10,30
MARGE SUR M/SES & MAT	715 975	63,65	628 604	57,74	87 371	13,90
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 963	0,17	2 484	0,23	-520	-20,95
Salaires et Traitements	117 833	10,47	116 529	10,70	1 304	1,12
Charges sociales	85 675	7,62	83 475	7,67	2 200	2,64
Amortissements et provisions	3 491	0,31	5 708	0,52	-2 218	-38,85
Autres charges	4		3		1	20,27
Total	208 965	18,58	208 199	19,12	766	0,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	507 009	45,07	420 405	38,62	86 605	20,60
Produits financiers	2 017	0,18	9 027	0,83	-7 010	-77,66
Résultat financier	2 017	0,18	9 027	0,83	-7 010	-77,66
RESULTAT COURANT	509 026	45,25	429 431	39,44	79 594	18,53
Produits exceptionnels			2 200	0,20	-2 200	-100,00
Charges exceptionnelles	2 500	0,22	3 290	0,30	-790	-24,01
Résultat exceptionnel	-2 500	-0,22	-1 090	-0,10	-1 410	129,36
Impôts sur les bénéfices	122 494	10,89	108 107	9,93	14 387	13,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	384 032	34,14	320 234	29,41	63 797	19,92

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ARS 74

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 1 223 367 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 384 032 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	295 000			295 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	295 000			295 000
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 403			18 403
– Installations générales, agencements aménagements divers	83 393			83 393
– Matériel de transport	4 776	1 824		6 600
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 628			6 628
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	113 200	1 824		115 024
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	340	321		661
– Prêts et autres immobilisations financières	3 420			3 420
Immobilisations financières	3 760	321		4 081
ACTIF IMMOBILISE	411 960	2 145		414 105

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2023
Éléments achetés	295 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	295 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 657	329		16 986
– Installations générales, agencements aménagements divers	65 192	3 042		68 234
– Matériel de transport	4 776	120		4 896
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 628			6 628
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	93 253	3 491		96 744
ACTIF IMMOBILISE	93 253	3 491		96 744

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 502 270 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 420		3 420
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	258 810	258 810	
Autres	231 497	231 497	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 543	8 543	
Total	502 270	498 850	3 420
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers – produits à recevoir	3 563
Total	3 563

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 75 000,01 euros décomposé en 382 titres d'une valeur nominale de 196,34 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de par ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC HORO 74570 GROISY	100,00	382,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	320 234
Prélèvements sur les réserves	350 000
Total des origines	670 234
Affectations aux réserves	320 234
Distributions	350 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	670 234

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2023
Capital	75 000				75 000
Réserve légale	7 500				7 500
Réserves générales	484 575	-29 766	320 234	350 000	454 809
Résultat de l'exercice	320 234	-320 234	384 032	320 234	384 032
Dividendes		350 000			
Total Capitaux Propres	887 309		704 266	670 234	921 341

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 302 026 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 769	88 769		
Dettes fiscales et sociales	198 528	198 528		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 730	14 730		
Produits constatés d'avance				
Total	302 026	302 026		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	866
Primes de bilan cap	90 000
Charges sociales – charges à payer	47 796
Total	138 662

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 543		
Total	8 543		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 123 807	1 114	1 124 921
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 123 807	1 114	1 124 921

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				30 395	30 395
Cumul exercices antérieurs				9 792	9 792
Dotations de l'exercice				4 456	4 456
Amortissements				14 248	14 248
Cumul exercices antérieurs				27 477	27 477
Exercice				9 102	9 102
Redevances payées				36 579	36 579
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				7 585	7 585

A.R.S. 74

**Société par actions simplifiée au capital de 75.000 Euros
Siège social : 222, impasse de la Fruitière
74350 ALLONZIER-LA-CAILLE**

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 452 338 874

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

**DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 15 JANVIER 2024**

L'Associée Unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, et décide d'affecter le bénéfice de 384.031,83 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	384.031,83 Euros
------------------------	------------------

En totalité au poste « Autres Réserves »

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique constate que les dividendes suivants éligibles à la réfaction de 40 % ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Dividendes éligibles

31/03/2020	2.617,80 Euros
31/03/2021	523,56 Euros
31/03/2022	916,23 Euros

Certifié conforme
Le Président

